

*Election de Yaël Braun-Pivet à la présidence de l'Assemblée
nationale*

*Une femme de conviction qui devra entendre la demande des
Français en faveur de l'aide active à mourir*

Le président de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité, Jonathan Denis, salue l'élection de Yaël Braun-Pivet à la présidence de l'Assemblée nationale.

Comme députée des Yvelines, Yaël Braun-Pivet s'est déclarée favorable à la légalisation de l'aide active à mourir et avait voté, le 8 avril 2021, comme 239 de ses collègues députés (contre seulement 40), l'article 1^{er} de la proposition de loi donnant le droit à une fin de vie libre et choisie.

Tout en respectant la réserve dont fait preuve traditionnellement le président de l'Assemblée nationale en matière de vote des textes, l'ADMD compte bien demander à la toute nouvelle Présidente de prendre en considération l'avis presque unanime des Français en matière de légalisation de l'aide active à mourir (94% des Français favorables à l'euthanasie et 89% favorables au suicide assisté).

La nouvelle Assemblée nationale doit très vite s'emparer de ce sujet de société qui apportera un nouveau droit à tous, sans créer d'obligation pour quiconque. Elle devra se garder de reproduire le triste spectacle démocratique « offert » par une poignée de députés ultra-conservateurs qui avaient bloqué, en présentant des milliers d'amendements rédactionnels, la discussion de la proposition de loi d'Olivier Falorni sur l'aide active à mourir.